

PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau et l'Europe. L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises. Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et de l'eau et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets. Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 460 000 habitants. L'équipe de l'ALEC est constituée de 23 personnes.

DESCRIPTION DU POSTE

Poste de Conseiller/Conseillère en Energie Partagé.e (CEP).

Plus d'information sur le métier de CEP sur le [site de l'ADEME](#).

Le/La titulaire intégrera l'équipe du pôle collectivités composée de 4 personnes. Cette équipe assure l'accompagnement technique des collectivités territoriales de la Métropole de Montpellier dans des actions de maîtrise de l'énergie et d'eau sur leur patrimoine.

Le/La titulaire **travaillera uniquement sur le volet maîtrise de l'énergie** aux côtés des deux autres CEP déjà en poste sur ces missions.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

ETAT DES LIEUX DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE

- Suivre et analyser les consommations énergétiques (électricité, gaz, bois, carburants...) des bâtiments et équipements communaux.,
- Connaître le patrimoine (enveloppe, équipements, usages),
- Réaliser et présenter des bilans énergétiques personnalisés pour les communes adhérentes.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE (NOUVEAUX BATIMENTS, RENOVATION, ENR)

- Réaliser des diagnostics d'installations en vue d'optimisations ou de travaux,
- Élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations et des dépenses d'énergie,
- Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables (bois, solaire photovoltaïque...),
- Déclencher le passage à l'acte pour la mise en œuvre du plan d'actions,
- Assurer une veille réglementaire et technologique.

En lien avec le décret éco-énergie tertiaire :

- Identifier les bâtiments communaux concernés par l'obligation réglementaire,
- Accompagner les communes concernées,
- Assister la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie,
- Suivre les actions/travaux permettant d'atteindre les objectifs,
- Préparer les dossiers pour la saisie sur la plateforme OPERAT.

ANIMATION / SENSIBILISATION

- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, formations, visites de site) pour les élus, les agents communaux et/ou les usagers des bâtiments publics,
- Mettre en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques,
- Rédiger des fiches techniques, des fiches retours d'expériences,
- Participer à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle.

PARTICIPATION A LA VIE DE L'AGENCE

- Participe aux réunions d'équipe et à la vie associative
- Participe aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (Montpellier Méditerranée Métropole, ADEME, Région Occitanie, Hérault Energies...)
- Rend compte de ses activités au responsable du pôle et à la directrice.

PROFIL SOUHAITE

- Formation technique avec spécialisation énergie Bac +2 ou +3 (DUT, BTS ...) et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- Bonnes connaissances des réglementations thermiques en vigueur
- Bonne connaissances de l'organisation des collectivités territoriales et des acteurs de la gestion de l'énergie (ADEME, Syndicats des énergies, FNCCR...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Permis B.
-

CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu de travail : Montpellier.

Conditions : CDD 1 an - 35h/semaine. Rémunération entre 2000 et 2100 € brut mensuel en fonction de l'expérience (Coefficient 320 à 330 de la convention collective ECLAT).

L'activité implique des déplacements sur le territoire de la métropole de Montpellier, et très ponctuellement sur la région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Date de prise de fonction : janvier 2022

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 28/11/2021 (lettre de motivation, CV), à l'attention de

Madame la Présidente :

- **par mail : michael.gerber@alec-montpellier.org**
- par voie postale : Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole, 33bis rue du Faubourg Saint-Jaumes - 34000 Montpellier.

Renseignements complémentaires : Michaël Gerber, chargé de mission Collectivités, Tél. : 04 67 91 96 94

Les candidat.e.s retenu.e.s seront convoqué.e.s pour des entretiens qui auront lieu le mardi 14 décembre 2021 après-midi.